

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</b>  <b>Séance du 09 Octobre 2018</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>  En exercice : 37 Titulaires Présents : 32 Suppléants Présents : 1 Absents : 2 Pouvoirs : 2 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  <b>N° CC 192/2018</b>	<p>L'an <b>deux mille dix-huit</b>, le neuf octobre à <b>vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes de Minzier, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b></p> <p><b>Date de convocation</b> : 03 Octobre 2018</p> <p><b>Présents</b> : Mesdames Carine LAVAL, Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p><b>Suppléants</b> : Grégoire LAFVERGES représenté par Serge JOURNAL</p> <p><b>Pouvoirs</b> : Messieurs Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL, Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET.</p> <p><b>Absents</b> : Corinne GUISEPPIN, Pascal COULLOUX.</p> <p>Monsieur Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Remplacement d'un délégué au SMECRU.**

Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivière des Usse (SMECRU),  
Vu la délibération n°CC 106/2017 du 13 février 2017 portant nomination des délégués au SMECRU,  
Vu le courrier de démission de Madame Nadine ESCOLA en date du 28 août 2018.

Considérant que la Communauté de Communes (CC) Usse et Rhône adhère au SMECRU,  
Considérant que les délégués titulaires du SMECRU sont :

- M. Patrick BLONDET
- M. Louis CHAUMONTET
- M. André BOUCHET
- Mme Nadine ESCOLA
- M. Jean-Yves MÂCHARD

et que les délégués suppléants sont :

- M. Grégoire LAFVERGES
- M. Alain CHAMOSSET
- M. Bernard CHASSOT

- M. Gilles PILLOUX
- M. Stéphane BRUN

Considérant qu'il y a lieu de proposer un délégué titulaire en remplacement de Mme Nadine ESCOLA.

Le Président propose de nommer M. Bernard REVILLON comme délégué titulaire en remplacement de Mme Nadine ESCOLA.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

**ACCEPTÉ** de nommer M. Bernard REVILLON délégué titulaire du SMECRU en remplacement de Mme Nadine ESCOLA.

**NOTIFIÉ** la décision au Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivière des Ussets (SMECRU).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Paul RANNARD**



*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*